



# COUPE DE BRETAGNE JEUNE

## REGLEMENT GENERAL

- L'équipe en M11 poussin – M13 benjamin – M15 minime – M17 cadet, doit être inscrite à la LBVB ou avoir refusé son intégration après l'élimination de la Coupe de France jusqu'au 4<sup>ème</sup> tour inclus.
- Système éliminatoire en poules de 3 avec une élimination directe par poule et par tour
- Pour le premier tour, en fonction du nombre d'équipes engagées et qualifiées, la CSR s'efforcera de faire des poules géographiques
- Pour le second tour et les tours suivants il sera tenu compte des équipes ayant déjà reçu afin de permuter les organisations (une même équipe ne peut recevoir 2 tours consécutifs) et en évitant que 2 équipes se rencontrent à nouveau et du classement du tour précédent.
- Date identique à celle de la Coupe de France, 1<sup>er</sup> tour lors du 3<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France
- La mixité est autorisée uniquement dans la catégorie M13 le club devra le spécifier à l'engagement de son équipe et participera dans la catégorie M13 masculin
- **En poussin M11**, retour au système engagement club : inscription de 2 équipes : une féminine et une masculine. Seront acceptées un couplage avec une équipe mixte et les regroupements de clubs. A titre exceptionnelle 2 équipes du même sexe mais avec accord de la CSR.

## Qualification des joueurs

- Tous les joueurs doivent être impérativement licenciés compétition volley ball (présentation des licences ou du double avec une pièce d'identité) ainsi que l'entraîneur.
- Dans les compétitions nationales jeunes organisées par la CSR, il est autorisé d'inscrire sur la feuille de match :
  - 1 joueur étranger hors UE maximum
  - 3 joueurs mutés, TOUTE DIVISION ou LIGUE maximum y compris les CFC mutés. Pour les catégories M17, M15.
  - 2 joueurs mutés TOUTE DIVISION ou LIGUE maximum pour la catégorie **M13**.

- Se référer au règlement fédéral et aux tableaux de catégorie d'âge

## **REGLEMENT FINANCIER**

- Droit d'engagement de 12€ par équipe engagée à payer à l'engagement

## **REGLEMENT SPORTIF**

- Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants en marque continue. Les 2 premiers sets en 25 points (2 points d'écart) et s'il a lieu le set décisif en 15 points (2 points d'écart).
- 2 points par match gagné ; 1 point par match perdu 2/1 et 0 point par match perdu 2/0.
  - En cas d'égalité au classement, les équipes sont départagées par le quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus et en cas de nouvelle égalité par le quotient du nombre de points gagnés par le nombre de points perdus.
- Horaires des matches :
  - 12h00 (équipe receveuse / équipe la plus proche).
  - 40 minutes après la fin du 1er match (gagnant premier match / équipe la plus loin)
  - 40 minutes après la fin du match précédent (perdant premier match / équipe la plus loin)

Les équipes ont la possibilité d'avancer les rencontres au samedi après-midi ou dimanche matin et/ou modifier l'ordre des rencontres à condition d'avoir l'accord des équipes adverses par demande de modification au calendrier internet.

La CSR officialisera ces modifications en mettant à jour le calendrier concerné sur le site internet de la LBVB.

## **ARBITRAGE :**

- L'arbitrage et la table de marque est prévue par le club organisateur. Les désignations pour les Finales se feront par la CRA.

## **CENTRALISATIONS DES RESULTATS :**

- Les Feuilles de match doivent être postées au plus tard le lundi suivant la rencontre au tarif normal
- Chaque équipe receveuse qui organise une poule de Coupe de Bretagne doit obligatoirement communiquer **les 3 résultats** des 3 matches successifs par le biais du site internet et cela avant : le dimanche 20h00.

#### **DEROULEMENT DE LA COMPETITION :**

- Date limite d'engagement : 23 novembre
- M11 et M15 14/12 ; 18/01 ; 15/02 ; 15/03; 19/04 ;
- M13 et M17 21/12 ; 11/01 ; 8/02 ; 22/03 ; 12/04
- Finale jeudi 14 mai 2015

#### **REGROUPEMENT DE LICENCIE**

- Conformément à l'article VIII.1.6.1 du RGER, pour les épreuves des Coupes de Bretagne jeunes, les regroupements de licenciés sont autorisés entre différents clubs dans un même département, dont la liste de 12 joueurs maximum (8 en benjamins) est déposée auprès de la CSR à l'engagement par le club support (non modifiable pendant la saison), liste composée d'au maximum 7 joueurs de l'un des clubs (5 en benjamins), liste contrôlée par la CSR.

# REGLEMENT SPORTIF SPECIFIQUE BENJAMINS ET POUSSINS

## Règlement Sportif Benjamins :

**1°) Les règles du jeu** en 6X6 s'appliquent au jeu 4X4, sauf pour les points suivants :

- a) installations et équipements,
- b) dimensions du terrain.

**2°) Le terrain** aura une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet) :

- a) hauteur du filet : Le filet aura une hauteur de 2m10 pour les féminines et pour les masculins,
- b) ballon : Le ballon utilisé sera un ballon allégé à 18 panneaux avec une combinaison de couleurs.

Poids : 230 - 250 grammes ; circonférence : 66 - 68 centimètres.

- Partenaires FFVB : MIKASA : MG V-230, MOLTEN SSVP 4

## **3°) Participants :**

a) composition des équipes : le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants,

b) responsables des équipes : un capitaine d'équipe sera désigné et il pourra être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match.

c) Positions des joueurs et numérotation :

- o la position 1 sera celle du joueur arrière,
- o la position 2 sera celle du joueur avant droit,
- o la position 3 sera celle du joueur avant centre,
- o la position 4 sera celle du joueur avant gauche.

d) Positions relatives des joueurs entre eux :

Au moment de la frappe du ballon au service :

- o les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet),

- o le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.

e) Service :

- o serveur : Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe,

o rotation au service,

o la rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ....),

o services consécutifs : Un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement.

f) Remplacements des joueurs : le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :

- o le joueur de la position 1 qui ne pourra remplacer le joueur de la position 2
- o un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu qui ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

g) Libéro : il n'y a pas de libéro.

h) Jeu des joueurs :

- o des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif,
- o de l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (Pénétration, attaque aux 3 m,) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

### **Règlement Sportif Poussins :**

- o dimension du terrain : 4,5 m x 11m,** (ligne extérieur du terrain de double de tennis s'il est centré)

- o hauteur du filet conseillée : 2,00 m,

- o nombre de joueurs : 2 plus 2 remplaçants,

- o changements autorisés : 4, les changements sont libres,**

- o Pour éviter les séries trop longues de services, limitation de trois services consécutifs par joueur (sans perte de service pour l'équipe),

- o ballon adapté recommandé. Dans le cadre des Championnats Poussins, le ballon recommandé est celui correspondant aux caractéristiques suivantes :

- Ballon de 18 panneaux cousus, cuir synthétique, avec une combinaison de couleurs.
- Circonférence : 65-68 cm, Poids 200-220 g.
- Partenaires FFVB : MIKASA : MG V-200 - MOLTEN : SSVB4
- Autres fabricants : GALA BV 5151S